

## FORMATION CONTINUE DES ENTRAÎNEURS



**Du mardi 08 au dimanche 12 décembre 2021**  
**Analyse de performance lors des championnats de**  
**France Elite hiver en 50m**  
**Montpellier**

## **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

### **DIPLÔME VISE**

Une formation continue est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives des Brevet fédéraux.

Les 2 années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile à partir du jour de délivrance du diplôme (l'année indiquée sur le diplôme faisant foi).

La formation continue d'analyse de performance est à destination de tous les entraîneurs minimum MSN.

### **METIER VISE**

L'entraîneur éduque, transmet un savoir et un savoir-faire, il participe au parcours de formation du nageur en vue de la performance. C'est un pédagogue qui doit faire accepter ses principes d'apprentissage par l'ensemble de ses athlètes.

Il doit mettre les nageurs dans les meilleures conditions psychologiques à travers la technique, le physique et la tactique pour que chacun atteigne son meilleur niveau.

Il a pour principales missions :

- Entraîner et assurer le suivi des nageurs (planification annuelle des entraînements, des compétitions, des stages, de la préparation physique, gestion des engagements...)
- Construire un programme d'entraînement basé sur des exercices personnalisés, en s'appuyant sur l'analyse des résultats obtenus et sur l'observation des sportifs en vue de l'accession au haut-niveau.
- De s'impliquer dans le fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial,
- D'assurer la mise en œuvre de la sécurité de la pratique et des pratiquants.

### **MODALITE D'ACCES**

- Préinscription par le site de l'ERFAN Bourgogne-Franche-Comté de Natation ou à défaut contacter par téléphone le 03.80.52.46.33 ou par mail au [erfan@natationbfc.fr](mailto:erfan@natationbfc.fr) pour tout information.
- Les candidats devront s'inscrire avec le lien ci-joint : <https://ffn75.ymag.cloud/index.php/preinscription/> dans la rubrique Formation Continue de Cadres Natation Course (site ERFAN BFC-PRINCIPAL)
- Pour être considéré recevable, le dossier devra être retourné à l'ERFAN complet avec toutes les pièces demandées.
- Vous aurez jusqu'à 15 jours avant le début de la formation

## **PUBLICS ET PREREQUIS**

### **PREREQUIS D'INSCRIPTION / EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION (EPEF)**

Ces exigences sont définies nationalement par les textes en vigueur et consistent en :

- Être licencié à la Fédération française de natation,
- Être titulaire au minimum du diplôme de Premiers Secours en Equipe de niveau 1, à jour de sa formation continue,
- Être titulaire au minimum du MSN
- Avoir un certificat médical à jour

### **MODALITES D'ADMISSION DE L'ERFAN**

Pour candidater à la formation continue de l'ERFAN, les candidats devront s'inscrire en ligne ou via le dossier papier. Pour être considéré recevable, le dossier devra être retourné à l'ERFAN complet avec toutes les pièces demandées.

## **CONTENUS DE LA FORMATION**

### **LES CONTENUS**

- Réaliser les prises de vue spécifique aux analyses.
- Réaliser les analyses de courses des nageurs (Finaliste A & B)
- Exploitation des données d'analyses.
- Aller vers la maîtrise de l'utiliser le logiciel d'analyse fédéral « Espadon »
- Aller vers une maîtrise de l'utilisation de Dartfish.

### **INTERVENANTS**

- Céline LEVERRIER CTS, en charge de la coordination de la cellule analyse de la performance
- Patrice LIBOZ CTS, analyste fédéral.
- Entraîneurs présents sur place ;

## **ORGANISATION DE LA FORMATION**

### **ORGANISME DE FORMATION**

L'organisme de formation ERFAN (École Régionale de Formation aux Activités de la Natation) de la Région Bourgogne-Franche-Comté a été habilité par la Fédération Française de Natation pour mettre en œuvre cette formation.

### **DATES**

Du mercredi 08 au lundi 13 décembre 2021  
Le volume horaire est de 30 heures.

### **SESSIONS DE FORMATION**

Formation en groupes limités à 6 stagiaires.

### **SUITE DE PARCOURS**

Suite à cette formation le stagiaire pourra d'orienter sur des compétences donnant lieu à un diplôme soit que ce soit le Brevet fédéral 4, le DEJEPS Natation course ou le BPJEPS AAN



### LIEUX DE LA FORMATION

Piscine Antigone de Montpellier

### ORGANISATION

Arrivée impérative le mercredi 8 décembre en milieu d'après-midi pour assister à la réunion technique.

Départ le lundi 13 décembre après le petit-déjeuner.

Hébergement et restauration sur place.



Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi
Déplacement Dijon- Montpellier	9h-12h Prise de vues et analyse	9h-12h Prise de vues et analyse	9h-12h Prise de vues et analyse	9h-12h Prise de vues et analyse	Déplacement Montpellier - Dijon
Repas	Repas	Repas	Repas	Repas	
	15h-16h Analyse	15h-16h Analyse	15h-16h Analyse	15h-16h Analyse	
18h-20h Réunion technique	16h-19h Prise de vues et analyse	16h-19h Prise de vues et analyse	16h-19h Prise de vues et analyse	16h-19h Prise de vues et analyse	

## MODALITES PEDAGOGIQUES ET DE SUIVI

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative.

La formation, à visée pratique et méthodologique, se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels.

La formation est personnalisée et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif.

### MOYENS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES DEDIES A L'ACTION

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier (centre aquatique).

Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

#### Salle de cours

Salles de cours accessibles aux personnes handicapées

Vidéo projecteur

Tableau papier

Connexion internet

#### Centre aquatique

Un bassin de natation de 25 et un bassin de 50 mètres au sein de la structure qui sera le support d'un championnat national.

#### Supports pédagogiques

Mise en situation pratiques – Photocopies - présentation Powerpoint - supports multimédias  
– manuels pédagogiques et techniques

## **MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI**

Un auto-positionnement initial et terminal ainsi qu'un quizz de question simple sera organisé pendant la formation.

Produire une analyse de la semaine avec :

Analyse des différents travaux et interventions

Bilan de la semaine et du travaux réalisés

Projection sur l'avenir

## **ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Aux termes de l'article L120.2 du Code du Travail : Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Les tests d'entrée en formation, le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative peuvent être aménagés par décision du Directeur Technique National ou son représentant.

*« Constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » - Article 114 du code de l'action sociale et des familles*

Textes de référence : Loi n°2005-102 du 11 février 2005 / Code de l'action sociale et des familles, article 114 / Code du sport, articles A.212-44, A.212-45

### **ÉTAPES DE LA PROCEDURE APPLIQUÉE**

1. Toute personne désirant entrer en formation doit présenter un **certificat médical d'aptitude** lors de son inscription (attestant l'aptitude du stagiaire à pouvoir porter secours dans le cadre de son exercice).  
Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée.
2. Le candidat dépose [un dossier de demande d'aménagement, un certificat médical descriptif](#), à la Direction Technique Nationale.
3. Le candidat prend rendez-vous avec un des médecins agréés (2 mois avant l'entrée en formation) : **Liste des médecins experts**
4. Le candidat envoie la demande à la FFN qui accordera ou non l'aménagement demandé.
5. A réception du dossier, le candidat est susceptible d'être convoqué à la FFN, afin d'échanger sur les aménagements à considérer. Le directeur régional rend ensuite sa décision par rapport aux aménagements d'épreuves/de formation sollicités. Ce dernier dispose, par ailleurs, d'un délai nécessaire pour fonder sa décision.

6. En dernier lieu, la décision du directeur régional est notifiée par courriel au candidat ainsi qu'à l'organisme de formation chargé de mettre en place les aménagements accordés

## TARIFS ET FINANCEMENTS

Statut du stagiaire	Coût total de la formation	Détails de la tarification			Total Reste à Charge du stagiaire
		Dont Frais pédagogiques	Dont Frais annexes	Dont Frais de dossier	
Analyse de la performance	1230€	1200€	00€ -	30 €	1200 €

Le tarif indiqué est celui d'un parcours complet HT c'est-à-dire d'une personne réalisant l'ensemble de la prestation sans allègement ni renforcement.

Le candidat peut solliciter l'édition d'un devis personnalisé en contactant directement l'ERFAN :

Par mail : [ligue@natationbfc.fr](mailto:ligue@natationbfc.fr)

Par téléphone au : 03.80.52.46.33

Attention, le positionnement est nécessaire afin d'établir un devis réaliste.

## FINANCEMENTS

Tableau des financements possibles fourni à titre indicatif.

### *Vous êtes étudiant ou demandeur d'emploi ?*

- ✓ [Contrat d'apprentissage](#)
- ✓ [Contrat de professionnalisation](#)
- ✓ [CPF / CEC](#)
- ✓ [CPF de Transition Professionnelle](#)
- ✓ [PEC Sésame](#)
- ✓ PRIC et Programme Collectif Régional Qualifiant
- ✓ [Aides Individuelles à la Formation](#)
- ✓ [AGEFIPH](#)

### *Vous êtes salarié ?*

- ✓ [PRO A - Promotion par alternance](#) - OPCO
- ✓ [CPF de transition professionnelle](#)
- ✓ Plan de Développement des Compétences
- ✓ Action individuelle - OPCO
- ✓ Autofinancement

## CONTACTS

### RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

<b>Référent pédagogique</b>	LIBOZ Patrice	Tel 06.63.51.18.89	Mail: <a href="mailto:pliboz@yahoo.fr">pliboz@yahoo.fr</a>
<b>Référent administratif</b>	CHUECA Alicia	Tel 03.80.52.46.33	Mail <a href="mailto:erfan@natationbfc.fr">erfan@natationbfc.fr</a>
<b>Référent technique</b>	LIBOZ Patrice	Tel 06.63.51.18.89	Mail: <a href="mailto:pliboz@yahoo.fr">pliboz@yahoo.fr</a>
<b>Référent handicap</b>	FREVILLE Sylvain	Tel 06.60.16.97.86	Mail: <a href="mailto:sylvain.freville@live.fr">sylvain.freville@live.fr</a>
<b>Référent COVID</b>	FREVILLE Sylvain	Tel 06.60.16.97.86	Mail: <a href="mailto:sylvain.freville@live.fr">sylvain.freville@live.fr</a>

## RECYCLAGE

Cette formation continue peut faire partie des apports « de connaissances pédagogiques » dans le recyclage des brevets fédéraux et correspondant au niveau de compétences du Brevet fédéral visé.

## **APPORTS**

Cette formation apporte des connaissances et des compétences mais ne donne pas assez un diplôme reconnu dans le RNCP

## **TAUX DE SATISFACTION :**

Session	Nombre d'apprenants	Taux d'abandon	Taux de satisfaction des stagiaires
<b>2020-2021</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>

Cette formation mise en place à partir de septembre 2020